



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 16 juin 2023

Ordre du jour :

Entrevue avec M. Philippe Lazzarini, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

*

Présents : M. Yves Cruchten, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Fred Keup
M. Sven Clement, observateur délégué
M. Gilles Baum, remplaçant Mme Simone Beissel
Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Mars Di Bartolomeo, M. Emile Eicher, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler
M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

Entrevue avec M. Philippe Lazzarini, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

Le Président de la Commission souhaite la bienvenue à Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Yves Cruchten met en avant que la situation des réfugiés

de Palestine est régulièrement débattue au sein du Parlement, notamment dans le cadre de la déclaration sur la politique étrangère.

Philippe Lazzarini explique que sa première visite au Luxembourg s'inscrit dans le contexte du rôle de l'UNRWA pour la sécurité et la stabilité dans la région, ainsi que du soutien européen, et luxembourgeois en particulier, apporté à l'agence humanitaire onusienne dans l'accomplissement de sa mission. Philippe Lazzarini se réjouit particulièrement du partenariat de longue durée avec le Grand-Duché.

Ensuite, il énonce brièvement le rôle de l'« Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ». Il s'agit d'un programme de l'ONU pour venir en aide aux réfugiés palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Le but étant de répondre aux besoins essentiels des réfugiés palestiniens en matière d'éducation, d'aide humanitaire, de santé et de services sociaux. L'agence fournit son assistance à environ 5 millions de réfugiés de Palestine répertoriés au Moyen-Orient.

M. Lazzarini expose les défis auxquels les réfugiés palestiniens sont actuellement confrontés dans les pays dans lesquels l'UNRWA opère :

Liban : La situation au Liban étant particulièrement désespérante - le pays traverse depuis deux ans une crise économique, financière et politique- les réfugiés palestiniens sont régulièrement discriminés par le pays hôte. En effet, les graves crises que le pays traverse affectent directement les réfugiés dont la place dans la société était déjà précaire. Les jeunes y seraient « prêts à prendre tous les risques pour partir ».

Syrie : la situation en Syrie est très précaire suite à la guerre dévastatrice et au récent tremblement de terre. Comme de nombreux Syriens, les réfugiés palestiniens de Syrie, ont fui les combats et se sont installés en Turquie, au Liban ou en Europe.

Cisjordanie et Jérusalem-Est : la situation y est extrêmement compliquée et Philippe Lazzarini constate une recrudescence des tensions ces deux dernières années. L'année 2022 a marqué un record en matière de personnes tuées et blessées dans des affrontements entre Palestiniens et Israéliens puisque le nombre de victimes a été le plus élevé depuis la seconde Intifada en 2005.

Bande de Gaza : une situation décrite d'absurde étant donné que 80% de la population dépend directement de l'aide humanitaire internationale.

Jordanie : le pays le plus stable dans cette région, mais qui a énormément souffert de la crise économique liée à la pandémie de la COVID-19.

Situation financière de l'UNRWA

Philippe Lazzarini met en évidence que l'UNRWA dépend presque entièrement des dons volontaires des États membres de l'ONU et qu'elle est actuellement confrontée à de graves difficultés financières. En effet, en 2018 l'administration de Trump avait décidé d'arrêter de financer l'organisation, la privant d'une grande partie de leur budget. Il déplore que d'autres États aient également réduit leur participation financière à leur cause.

Le commissaire parle d'un mélange d'indifférence et de dépriorisation par rapport à d'autres crises. Philippe Lazzarini souligne que l'agence vit depuis quatre ans avec un déficit de trésorerie alors qu'elle occupe 30.000 salariés, principalement des enseignants et du personnel médical. Philippe Lazzarini met également en garde contre la dimension politique de l'incapacité de l'UNRWA à remplir ses missions, ce qui serait considérée comme un désengagement de la communauté internationale.

En réponse à la question de l'élu Sven Clement concernant l'évolution des relations entre la Palestine et Israël, Philippe Lazzarini partage l'impression du député selon laquelle les autorités n'ont pas la volonté de trouver une solution au conflit. Selon, le Commissaire général on n'avait jamais été aussi loin d'une solution politique, et aucun parti en Israël, qui a connu cinq élections en deux ans, ne considérerait selon lui la solution des deux États. Il a également évoqué dans son analyse le fait que la jeune génération palestinienne serait plus attachée à la question des droits (égalité, éducation, famille) qu'à celle d'une solution à deux États.

La députée Stéphanie Empain demande des informations quant à l'intégration des réfugiés dans les pays hôtes ainsi que leurs perspectives socio-économiques. Philippe Lazzarini affirme que les perspectives d'avenir des réfugiés varient selon les pays hôtes. Par exemple, au Liban, l'intégration des réfugiés est une thématique extrêmement complexe. Le Commissaire général ajoute que l'UNRWA s'aligne aux normes du pays hôte (par exemple, les normes de santé ou le curriculum éducatif), ce qui facilite à long terme l'intégration des réfugiés dans le pays hôte.

En réponse à la question de l'élue Stéphanie Empain concernant la perspective des réfugiés palestiniens arrivant dans l'Union européenne, le Commissaire général met en avant l'existence de plusieurs juridictions où le statut de réfugié dans l'UE a été accordé aux réfugiés palestiniens.

Suite aux mots de conclusion du Président de la commission parlementaire, Philippe Lazzarini affirme que les députés luxembourgeois étaient à tout moment les bienvenus pour venir observer des opérations de l'UNRWA sur le terrain.

Luxembourg, le 16 juin 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact